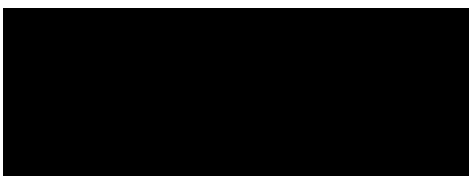


Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 décembre 2023



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.291**



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 29 septembre dernier, visant à obtenir tous les courriels entre un ou des membres du ministère de la Santé et des Services sociaux et un ou des membres du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS), concernant la situation du bloc opératoire de l'hôpital Fleurimont entre le 25 mai et le 29 septembre 2023.

Vous trouverez ci-joint copie de documents recensés en réponse au libellé de votre requête. Toutefois, certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées parce qu'elles relèvent davantage de la compétence d'un autre organisme public conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ainsi, vous devez adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, aux coordonnées suivantes :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke  
Madame Marie-France Bégin  
Chef de service des affaires juridiques  
594, boulevard Queen-Victoria, bureau 106  
Sherbrooke (Québec) J1H 3R7  
Téléphone : 819 780-2220, poste 51682  
servicesjuridiques.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

... 2

Enfin, les dix derniers documents recensés ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils relèvent aussi du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Dans les circonstances, nous vous référons aux coordonnées indiquées précédemment.

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-190